

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Coupure dans les services-conseils pour la relève agricole : Une décision critiquée par les agriculteurs et les agricultrices de la région

Québec, le 27 juillet 2023- Après des mois d'attentes, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a dévoilé une coupure de 20 % de la subvention pour les relèves agricoles et les entreprises biologiques afin d'obtenir des conseils et de l'accompagnement de spécialistes indépendants dans le cadre du Programme services-conseils (PSC) 2023-2028.

En effet, les entreprises de la relève et/ou les entreprises biologiques avaient auparavant droit à un remboursement de 85 % lorsqu'elles avaient recours à des accompagnements techniques ou de gestion. Elles ne pourront maintenant réclamer que 65 % de ces frais. Une nouvelle qui tombe en pleine saison déjà bien difficile pour les agricultrices et agriculteurs de la région.

« Avoir recours à des conseillers indépendants, c'est un service essentiel pour les relèves agricoles. Même cet hiver, on en discutait ente nous et on se disait que le service devrait être remboursé en entier pendant les premières années d'une entreprise. Avec les pertes aux champs de cette année, ce n'est vraiment pas le genre de nouvelles que nous avons besoin en plein milieu de saison. » - critique Francis Blouin président de la relève agricole de la Capitale-Nationale/Côte-Nord et producteur de petits fruits à l'Île d'Orléans.

Une démarche d'harmonisation des programmes serait l'explication derrière une telle coupure. La subvention de services-conseils n'est pourtant pas le même type de subvention que les autres, puisqu'elle encourage les relèves agricoles et les entreprises en démarrage à bien s'entourer dans le développement de leur entreprise. Considérant que la relève agricole est une priorité du gouvernement, est-ce que l'harmonisation des programmes doit suppléer le soutien à la future génération d'agriculteurs et d'agricultrices ? Pas selon les producteurs et productrices de la région.

« On voit bien qu'il y a une grosse différence entre le discours officiel du gouvernement versus les décisions et actions que l'on voit sur le terrain. On dit que ça prend de la relève dans nos entreprises, mais par la suite on coupe dans les programmes de services conseils qui aident justement nos jeunes à se démarrer. Comment peut-on s'attendre à des démarrages réussis si on coupe l'aide? » ajoute Yves Laurencelle, président de la Fédération régionale de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord.

Cette coupure est une nouvelle qui arrive alors que la saison est déjà bien entamée, et que les relèves agricoles ou les entreprises biologiques n'ont pas eu voix au chapitre. Rappelons que le recours aux services de conseillers indépendants permet notamment de contrôler l'utilisation de pesticides et d'herbicides aux champs, de mettre en place des bonnes pratiques de gestion ou encore de réduire les impacts environnementaux.

Devant tous ces constats, les relèves agricoles ainsi que tous les producteurs et productrices de la région demandent au Conseil du trésor de donner au MAPAQ les moyens de ses ambitions pour qu'il puisse rétablir le soutien aux entreprises de la relève et à celles en production biologique à 85 % dans le cadre du PSC 2023-2028 ou de compenser la baisse annoncée par d'autres mesures.

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices d'ici. La FRAQ est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), et regroupe plus de 2000 membres de 16 à 39 ans qui gravitent dans le milieu de l'agriculture et l'adhésion est volontaire. Aujourd'hui, la FRAQ compte 13 syndicats régionaux établis sur l'ensemble du territoire du Québec.

À propos de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

La Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord compte 1125 fermes sur son territoire et représente 1831 producteurs et productrices agricoles.

Source

Véronique Simard Brochu
Coordonnatrice aux affaires publiques et relations médias
Fédération de la relève agricole du Québec
418 455-4680
vsimard-brochu@upa.qc.ca

Manon Vial
Directrice vie démocratique
Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
418 324-9662
manon.vial@upa.qc.ca